Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes

- Consignes de tri (https://www.entre-bievreetrhone.fr/services-et-demarches/dechets/collecte-des-dechets/consignes-de-tri)

Image

Tous les emballages et les papiers se trient !

Sur tout le territoire, tous les emballages se trient : plastiques (barquettes, films, pots de yaourts...), cartons et petits emballages métalliques (capsules de café, opercules et couvercles en métal...). Bien vidés, sans être lavés, ils prennent la direction du bac jaune !

Si c'est un emballage ou un papier, je le trie !

Un doute ? Téléchargez l'appli "Le guide du tri" (https://citeo.guidedutri.fr/)

Mémo tri (.pdf - 1.71 Mo) (https://www.entre-bievreetrhone.fr/sites/default/files/2022_memo_tri-entre-bievre-et-rhone_0.pdf)

Pour les communes équipées de points d'apport volontaire

Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Chalon, Cour-et-Buis, Jarcieu, Moissieu-sur-Dolon, Monsteroux-Milieu, Montseveroux, Pact, Pisieu, Pommier-de-Beaurepaire, Primarette, Revel-Tourdan, Saint-Barthélémy, Saint-Julien-de-l'Herms

Consultez la carte des Points d'Apport Volontaire (https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1Sb0yukt_IxRp8wle3mpSkIDh7iU&ll=45.378448183456655%2C5.2416865285361025&z=13)

CONTACT

Ambassadeur du tri EBER
ambassadeur@entre-bievreetrhone [dot] fr
04 74 29 31 15
Siège EBER
Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint-Maurice-l'Exil

SICTOM de la Bièvre
04 74 53 82 30
113 Chemin des Carrières
38260 Penol

LIENS UTILES

L'Echo Responsable : comment bien trier à la maison, que deviennent nos déchets… (https://www.youtube.com/watch?v=-0GLfJnQ5Oc)